

Couloir de la rue Scott

Mise à jour sur les installations pour piétons et cyclistes et l'aménagement de points d'intérêt

Deborah Lightman

Deborah.Lightman@Ottawa.ca

Gestionnaire de projet, Planification des transports

25 novembre 2020

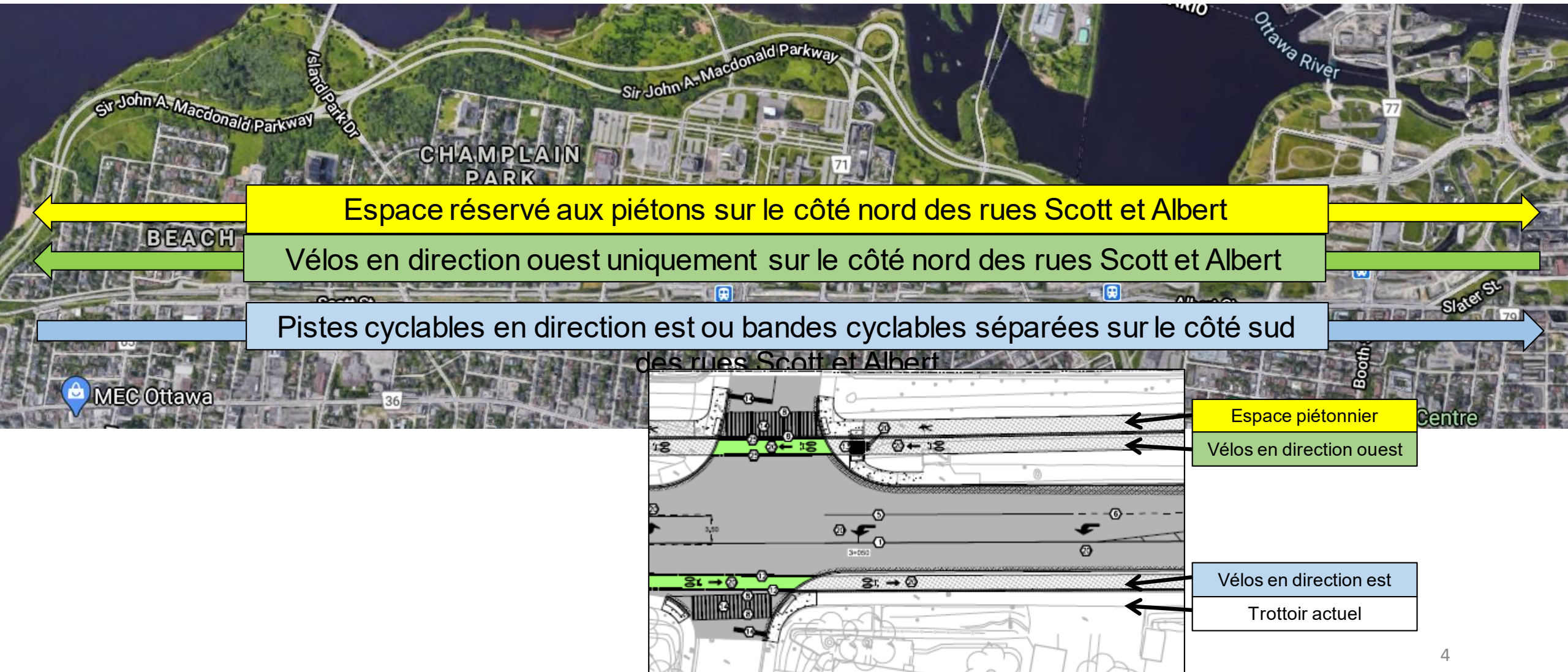


Ordre du jour

1. Couloir des rues Scott et Albert : plan à long terme pour le transport actif
2. Changements à venir sur la rue Scott pour les cyclistes, de Churchill à Bayview
3. Réaménagement des voies d'autobus sur la rue Scott, de Holland à Bayview
4. Concept définitif, de Holland à Bayview (en attente de financement)

1. Couloir des rues Scott et Albert : Plan à long terme

Plan à long terme pour le transport actif



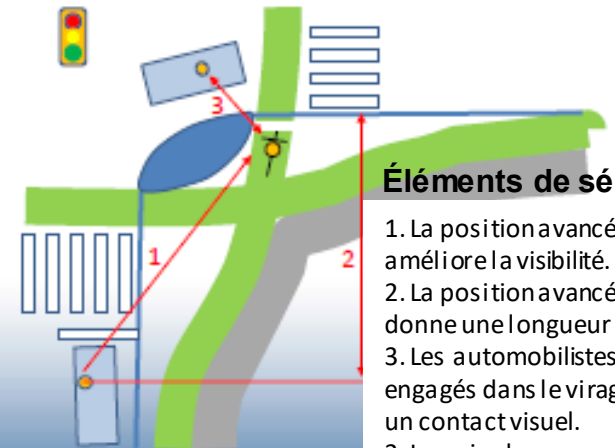
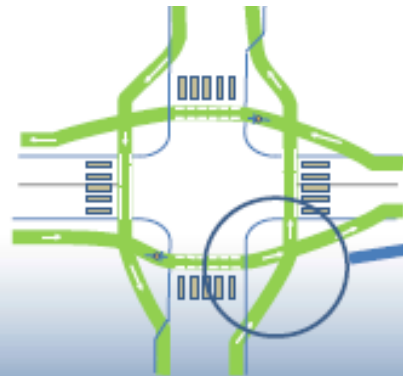
Pour quelle raison apporte-t-on des changements dans la circulation à vélo?

Le passage à la circulation à sens unique sur les côtés opposés de la rue est motivé par les raisons suivantes.

- Sécurité : Aux intersections, les automobilistes qui font un virage seront plus portés à anticiper les cyclistes qui croiseront leur passage du même sens que les véhicules adjacents.
- Sécurité : L'élimination de la circulation des cyclistes allant en direction est sur le sentier polyvalent aidera à réduire les conflits entre cyclistes et piétons.
- Commodité : Autoriser la circulation des cyclistes aux intersections avec feux de circulation (présentement, il faut «marcher à côté du vélo»; peu de cyclistes respectent cette règle).
- Norme de cyclisme urbain : Harmonisation avec les plans à long terme du parcours cyclable transurbain, notamment en ce qui concerne les **intersections protégées**.

*Matériel de la séance portes ouvertes de décembre 2017

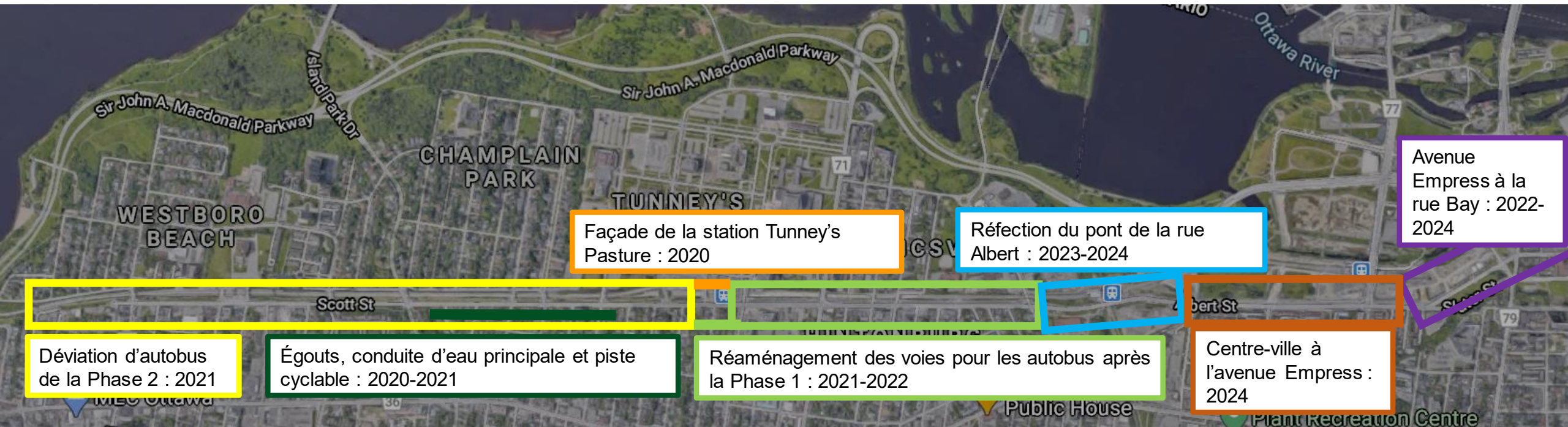
Concept d'intersection protégée



Éléments de sécurité

1. La position avancée du cycliste améliore la visibilité.
2. La position avancée du cycliste donne une longueur d'avance.
3. Les automobilistes partiellement engagés dans le virage peuvent avoir un contact visuel.
3. Le coin de rue avec refuge piétonnier offre une protection physique.

Projets soutenant la transition



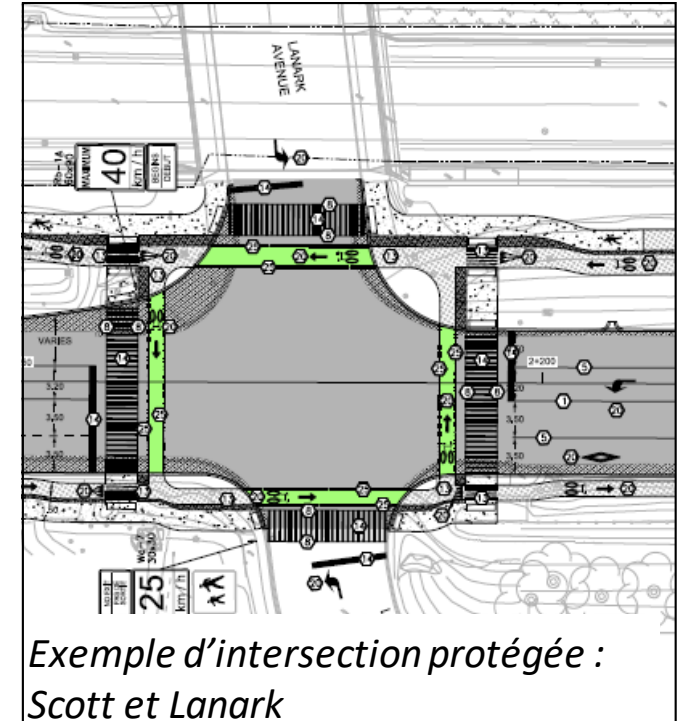
2. Changements à venir concernant la circulation à vélo de Churchill à Bayview (2021-2022)

Transition vers la circulation à vélo à sens unique sur le sentier polyvalent

Phase 1 : de Churchill à Holland (2021)

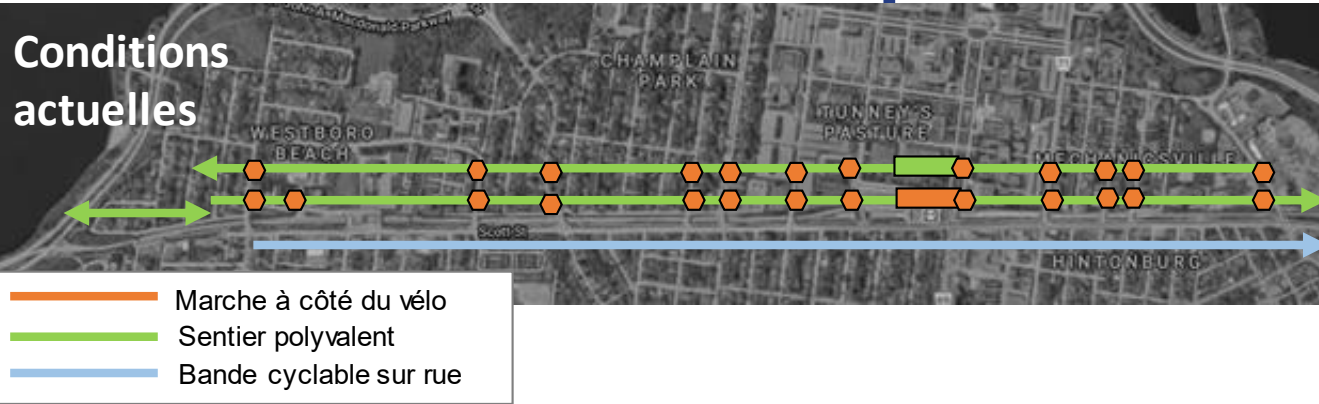
Phase 2 : de Holland à Bayview (2022)

- La transition est motivée par l'aménagement d'intersections protégées où les cyclistes circulent uniquement en direction ouest.
- Conditions préalables à la transition :
 - pistes cyclables distinctes, entretenues en hiver, en direction est, sur le côté sud de la rue Scott;
 - séparation des piétons et des cyclistes sur le sentier à l'aide de repères tactiles.
- La Ville mènera un exercice de sensibilisation sur place pour aider les usagers à s'adapter.



Passage d'une circulation à vélo à double sens à une circulation à sens unique

Conditions actuelles

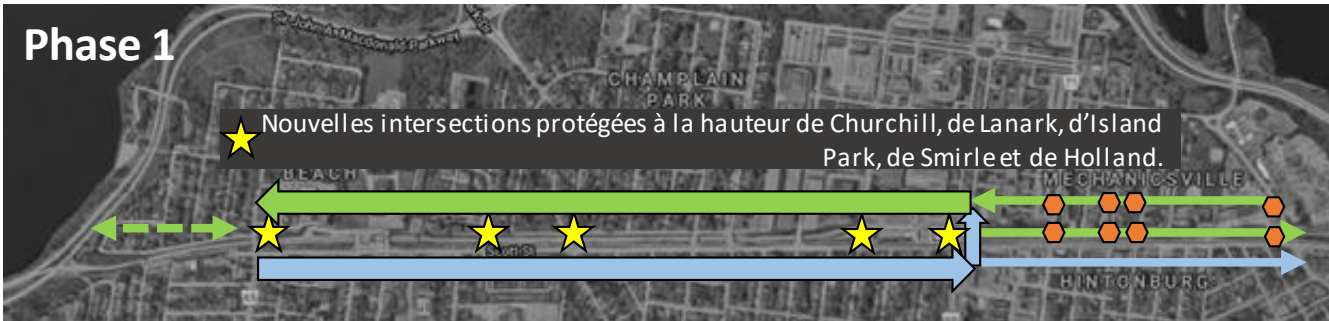


Conditions actuelles

Circulation à vélo bidirectionnelle sur le sentier du côté nord avec «marche à côté du vélo» aux intersections, bande cyclable protégée du côté sud de la rue Scott

«Marche à côté du vélo» devant la station Tunney's Pasture pour les cyclistes se dirigeant vers l'est : requise pour assurer la sécurité des interactions dans la zone d'embarquement et de débarquement des passagers devant la station, y compris le service Para Transpo.

Phase 1



Phase 1 (achèvement à l'automne 2021)

Circulation à vélo en direction ouest uniquement sur le sentier de Churchill à Holland; circulation à vélo séparée sur le côté sud de la rue Scott.

Possibilité pour les cyclistes allant en direction est de traverser à l'intersection protégée à la hauteur de Holland.

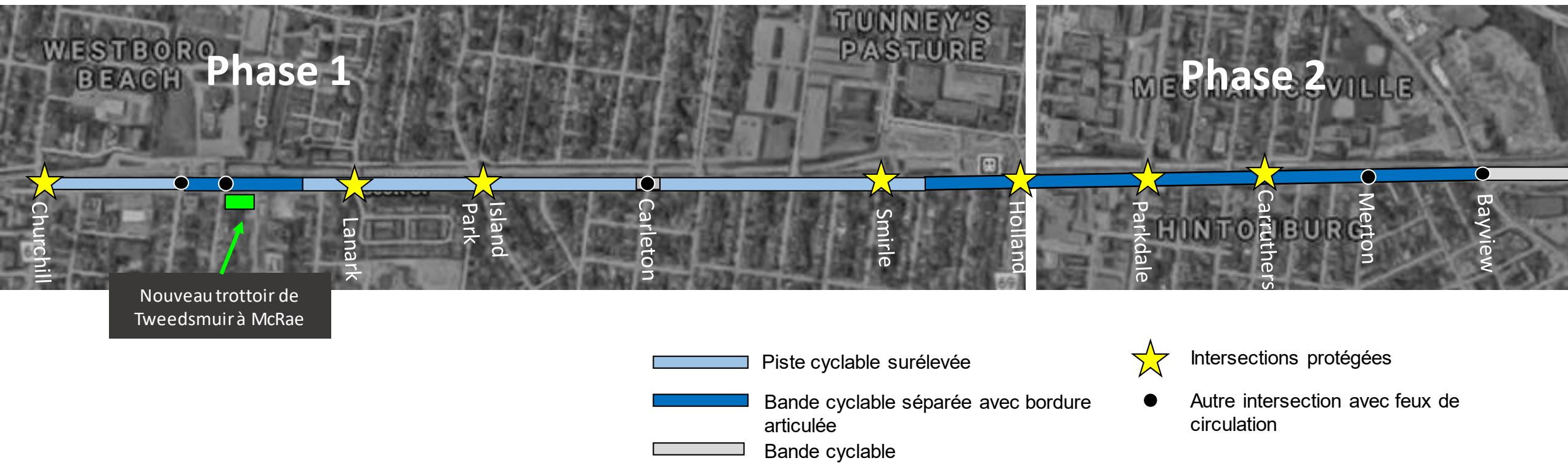
Phase 2



Phase 2 (achèvement à l'automne 2022)

Circulation à vélo en direction ouest uniquement sur le sentier de Churchill à Bayview; circulation à vélo séparée sur le côté sud de la rue Scott.

Installations cyclables en direction est pour soutenir la transition



3. Réaménagement des voies d'autobus de Holland à Bayview (2022)

Reconfiguration de la rue Scott (2022)



Exemple d'intersection protégée à la hauteur de Fisher et de Dynes



Exemple d'installation cyclable avec bordure articulée sur l'avenue McArthur

- Réaménagement des voies pour autobus et réduction du nombre de voies de circulation pour véhicules entre Holland et Bayview
- Intersections protégées à la hauteur de Parkdale et de Carruthers
- Installation cyclable sur rue séparée en direction est (bordure articulée et refuge piétonnier avec entretien hivernal)
- Séparation des piétons et des cyclistes sur le sentier du côté nord (repères tactiles)

Réduction du nombre de voies et intersections protégées (2022)



* Le nombre de voies comprend les voies de virage

Bande cyclable à contresens de la rue Carruthers (2022)

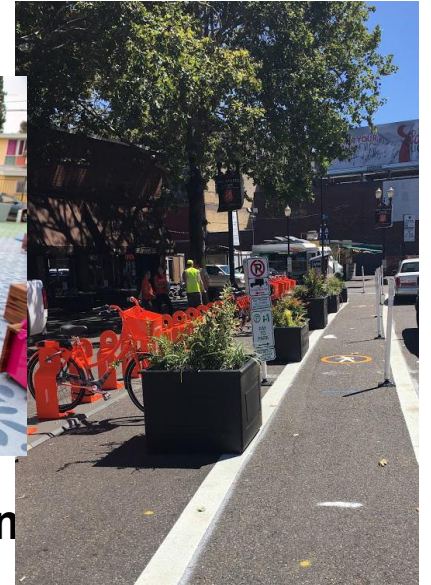
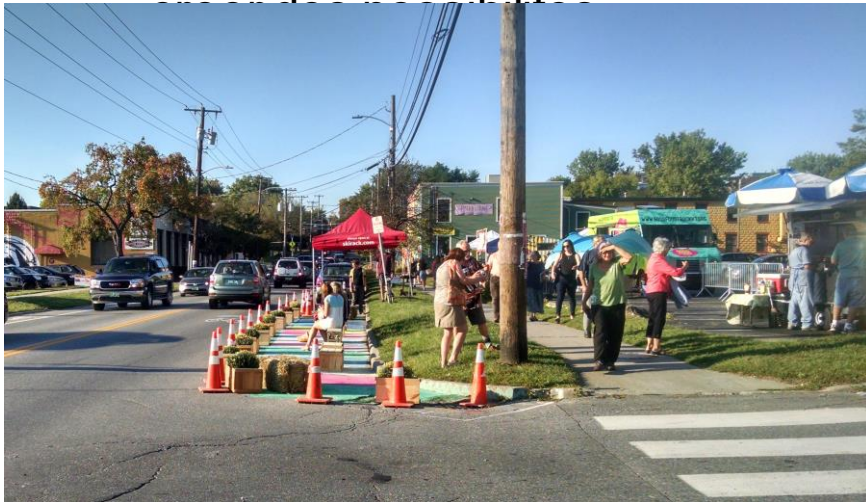
- Bande cyclable peinte à contresens de Ladouceur à Scott
 - Proposé dans l'Étude sur la rue Armstrong : Document sur la vision communautaire 2017
 - Augmente l'utilité de l'intersection protégée
 - Augmente la connectivité des réseaux cyclables nord-sud
- Stationnement et chargement à l'ouest de Carruthers
- Aucune incidence sur la proposition communautaire d'interdiction du stationnement en hiver
- Mise en œuvre prévue pour 2022



Exemple : Holmwood, de Bank à O'Connor

Largeur de rue supplémentaire (2022)

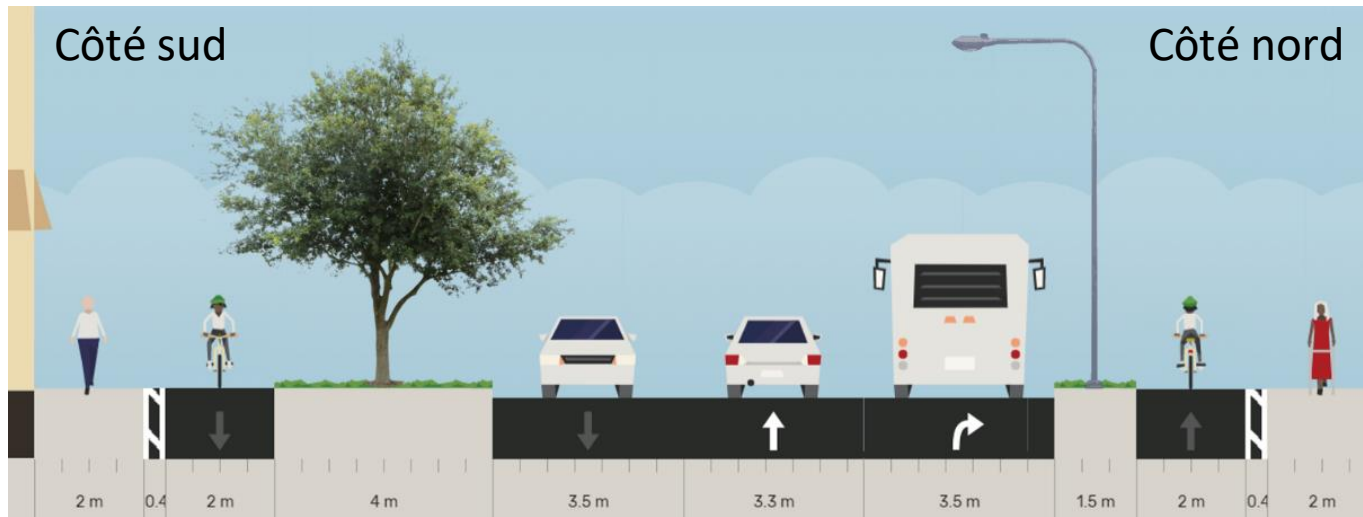
- Espace supplémentaire du côté sud après la mise en place de l'installation cyclable (largeur de section d'environ 3 à 7 m, varie selon l'emplacement)
- Création d'un espace pour améliorer le domaine public (jardinières entretenues par la communauté, «espace flexible» pour les activités communautaires)
- Des places de stationnement peuvent être aménagées à des endroits stratégiques.
- Aucun financement de la Ville pour le moment; les aménagements futurs pourraient



Possibilités d'utilisation de cet espace par les partenaires communautaires. Contactez mark.young@ottawa.ca

4. Concept définitif, de Holland à Bayview (en attente de financement)

Concept définitif (futur)



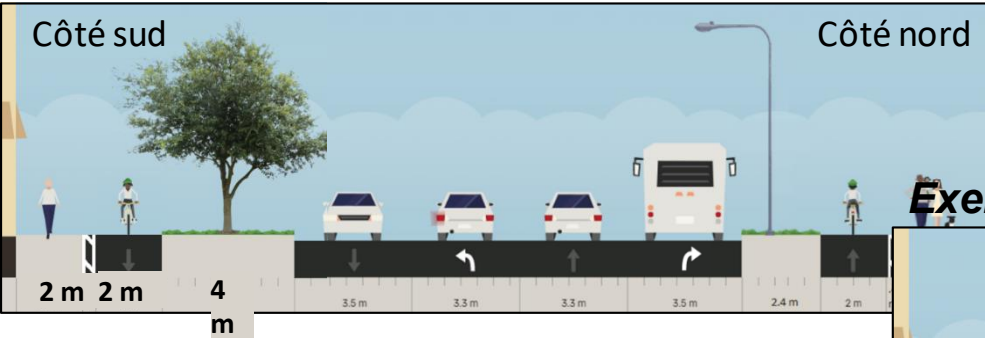
- Conserver les configurations de voies mises en œuvre en 2022
- Reconstruire la bordure sud, notamment élargir les trottoirs, aménager une piste cyclable surélevée et un terre-plein arboré.

Priorités relatives à la largeur de rue disponible

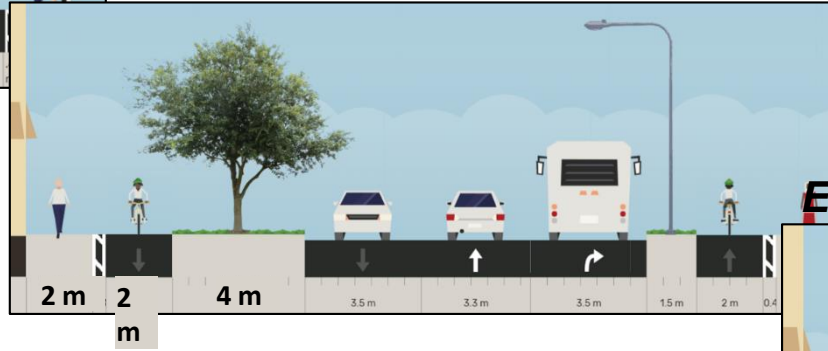
- Écologisation (c.-à-d. arbres faisant de l'ombrage)
- Confort des piétons et des cyclistes
- Service d'autobus local fiable
- Le stationnement n'est pas une priorité de la collectivité.

Concept définitif (futur)

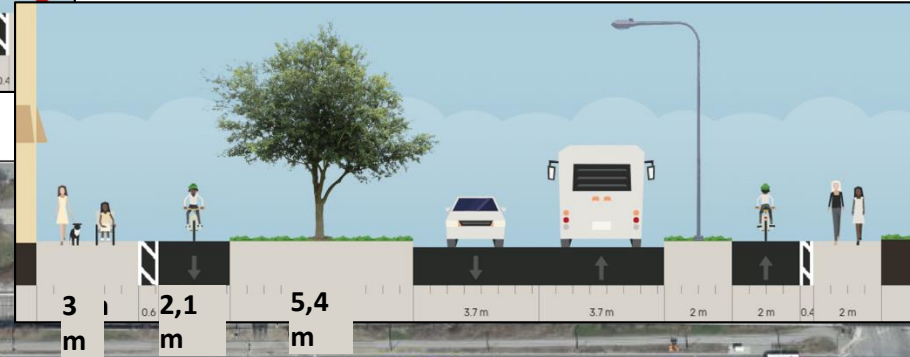
Exemple de section transversale à 4 voies



Exemple de section transversale à 3 voies



Exemple de section transversale à 2 voies



Réduction de 5 à 4 voies*

Réduction de 4 à 3 voies*

Réduction de 4 à 2 voies*

Merci!